



DELIBÉRATIONS N°193
CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 DÉCEMBRE 2022

DEL 2022.12.14/193

Thème :
PATRIMOINE

Objet :
Barème tarifaire 2023 :
actualisation

Convocation :

Date : 07/12/2022

Affichage : 07/12/2022

Nombre de membres
du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 26

Nombre de
suffrages

exprimés : 31

Le **mercredi 14 décembre 2022** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Étaient présents :

Richard NUSSBAUM, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSEZ, Catherine VALDENNAIRE, Christian JULLIEN, André MARTIN, Émilie DESMOULINS-GENOUX, Jean-Marc CHIAPPONI, Élisabeth FAURE, Patrick MICHEL, Claire BARNÉOUD, Corinne ASCHETTINO, Corinne FAURE-BRAC, René MICHEL, Marie SOUBRANE, Yoann LAGIER, Michèle SKRIPNIKOFF, Christophe OSTI, Stéphane SIMOND, Thomas SCHWARZ, Aïcha CHERIF, Aurore MARCHAND, Alexis LALANNE, Francine DAERDEN, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON

Étaient représentés :

Hervé BOULAIS donnant pouvoir à Claire BARNÉOUD
Christian FERRUS donnant pouvoir à André MARTIN
Renaud PONS donnant pouvoir à Marie SOUBRANE
Maud GADÉ donnant pouvoir à Michèle SKRIPNIKOFF
Maryse XAUSA-FRANÇOIS donnant pouvoir à Éric PEYTHIEU

Absents excusés :

Hervé BOULAIS, Christian FERRUS, Renaud PONS, Maud GADÉ, Maryse XAUSA-FRANÇOIS

Absents :

Sandrine CORDIER, Arnaud MURGIA

Secrétaire de séance :

Émilie DESMOULINS-GENOUX

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29 ;
- VU** la délibération n° DEL 2020.12.09/169 du 09 décembre 2020 approuvant la modification des Tarifs des prestations du Service du Patrimoine ;
- CONSIDÉRANT** les consultations lancées le 6 mai 2022 pour les visites guidées en VTT à Assistance Électrique et le 13 octobre 2022 celles en Raquettes à neige et les conventions signées avec les prestataires les plus avantageux et agréés VTT-VAE ou Accompagnateurs en Montagne - spécialité Raquettes ;
- CONSIDÉRANT** l'augmentation du prix des prestations en VTT à Assistance Électrique et en Raquettes à neige ;
- CONSIDÉRANT** que la part revenant à la Ville de Briançon doit suivre l'augmentation générale des prix depuis les précédentes conventions.
- CONSIDÉRANT** les travaux de la commission « CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME » réunie le 12 décembre 2022 ;

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DÉCIDE

- D'autoriser Monsieur le Maire à approuver les tarifs du prestataire de VTT à Assistance Électrique le plus avantageux aux montants suivants :
 - 65,00€ par adulte ;
 - 62,50€ en tarif réduit ;
 - 58,00€ par enfant dès 1m48 jusqu'à 11 ans ;
 - 68,00€ par personne d'un petit groupe sur demande pour ½ journée.
- D'autoriser Monsieur le Maire à fixer la part reversée à Ville de Briançon par le prestataire de VTT à assistance électrique aux montants suivants :
 - 15,00€ par adulte* (*tarif Visite atelier DEL 2020.12.09/169) ;
 - 13,50€ en tarif réduit* (*tarif Visite atelier DEL 2020.12.09/169) ;
 - 8,00€ par enfant* (*tarif Visite atelier DEL 2020.12.09/169) à partir d'1m48 et jusqu'à 11 ans ;
 - 150,00€ par groupe* (*tarif Groupe Adulte DEL 2020.12.09/169).

AR Prefecture

005-2105002375-20221214-20221214-193-17
Reçu le 21/12/2022

D'autoriser Monsieur le Maire à approuver les tarifs du prestataire de Raquettes à neige le plus avantageux aux montants suivants :

- 43,00€ par adulte,
- 41,50€ en tarif réduit,
- 36,00€ par enfant entre 8 et 11 ans ;
- 340,00€ pour un groupe constitué pour ½ journée (max 15 pers.)

- D'autoriser Monsieur le Maire à fixer la part reversée à Ville de Briançon par le prestataire de Raquettes à Neige aux montants suivants :
 - 15,00€ par adulte* (*tarif Visite atelier DEL 2020.12.09/169) ;
 - 13,50€ en tarif réduit* (*tarif Visite atelier DEL 2020.12.09/169) ;
 - 8,00€* (*tarif Visite atelier DEL 2020.12.09/169) pour les enfants de 8 à 11 ans ;
 - 150,00€ par groupe* (*tarif Groupe Adulte, DEL 2020.12.09/169).
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 31

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PATRIMOINE DEL 2022.12.14/193

PUBLIÉE LE : **21 DEC. 2022**

Le Maire,
Arnaud MURGIA

